



HAL
open science

Mère “ je fais tout ”, des pratiques éducatives populaires en tension

Vanessa Stettinger

► **To cite this version:**

Vanessa Stettinger. Mère “ je fais tout ”, des pratiques éducatives populaires en tension. Travail, genre et sociétés, 2018, Ménages populaires, 1 (39), p. 83-99. 10.3917/tgs.039.0083 . hal-01652208

HAL Id: hal-01652208

<https://hal.univ-lille.fr/hal-01652208v1>

Submitted on 6 Jan 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

MÈRE « JE FAIS TOUT », DES PRATIQUES ÉDUCATIVES POPULAIRES EN TENSION¹

Vanessa Stettinger

Les travaux sur les normes et pratiques éducatives des parents et ceux traitant du monde ouvrier soulignent, chacun à leur manière, un rapprochement entre classes sociales dans la façon de percevoir et construire l'enfant aujourd'hui. Pour les premiers, ce rapprochement est impulsé par l'évolution des modes de vie des Français en général et du monde du travail en particulier, ainsi que par la diffusion des normes éducatives prônées dans les strates supérieures de la société [Le Pape, 2012]. Le point de convergence serait « l'épanouissement de l'enfant, le respect de sa personnalité et de ses propres capacités » [*ibid.*, p. 41]. Pour les seconds, ce rapprochement est surtout décrit du point de vue des « acquis » de la classe ouvrière. Jean-Pierre Terrail souligne les disparités qui s'accroissent au sein même du monde ouvrier, en lien avec l'ascension sociale de certaines couches de la classe ouvrière. Il décrit les traits des nouvelles familles qui prennent place dans cet univers, au « style familial moderne », marquées par le mouvement social de qualification de l'époque : « père ouvrier professionnel, mère employée, voire ouvrière ; enfants scolarisés à bac ou bac+2 » [Terrail, 1995, p. 62]. Ces familles se caractérisent par des attitudes planificatrices nouvelles face au devenir familial : « Vie familiale stabilisée,

¹ Cet article s'inscrit dans un projet financé par l'Agence nationale de la recherche sur la période 2014-2018, coordonné par Olivier Masclat (Université Paris Descartes, Cerlis) et qui associe une vingtaine de chercheur-e-s.

limitation de la fécondité, projet professionnel et mobilisation efficace pour sa réalisation » [*ibid.*, p. 131]. Pour l'auteur, ces familles ont une « maîtrise du temps de l'existence » qui leur permet de se rapprocher des strates supérieures, en partie *via* la scolarisation de l'enfant. Celui-ci devient la « preuve d'un avenir ouvert » [Verret, 1996, p. 62]. Pourtant, d'autres travaux analysant la recomposition des pratiques d'encadrement des familles populaires [Serre, 2009 ; Cardi, 2015] témoignent de la persistance de l'écart entre les pratiques éducatives populaires et les attentes de l'école, des travailleurs sociaux ou des professions et institutions de l'enfance [Thin, 1998 ; Thin et Millet, 2005 ; Thin, 2009]. La confrontation de ces résultats invite à examiner de plus près le rapport aux normes éducatives des familles populaires. Comme le souligne Marie-Clémence Le Pape, l'« adhésion générale à des normes – d'ailleurs fortement consensuelles – ne doit pas amener à conclure à une homogénéisation des aspirations et pratiques éducatives des parents, bien au contraire » [Le Pape, 2012, p. 41]. L'auteure rappelle la distance entre le succès de ces normes largement diffusées et leur mise en pratique.

C'est justement de cette distance entre l'adhésion à ces normes² et leur mise en pratique par les mères dont il sera question dans cet article. Pour les familles de classes populaires rencontrées, qui ont trouvé une stabilité dans leur quotidien grâce à de meilleures conditions de travail et d'habitat (*cf.* l'encadré ci-après et l'introduction au dossier pour une présentation des ménages enquêtés), la réussite de leurs enfants (ou l'évitement de l'échec) devient un enjeu majeur. Ces familles se rapprochent des « familles aisées » du monde ouvrier qu'a décrites Olivier Schwartz : « fécondité restreinte », « un certain niveau de bien-être familial », « une espérance de réussite pour les enfants », « le plus grand suivi des résultats scolaires », « une volonté parentale de préserver les chances d'avenir de l'enfant » [Schwartz, 1990, p. 137]. Elles se caractérisent aussi par la place centrale de l'activité professionnelle et s'éloignent ainsi des familles décrites dans certains ouvrages traitant des classes populaires où, surtout pour les femmes, l'activité professionnelle est absente [Thin, 2009 ; Schulteis *et al.*, 2009 ; Collectif Rosa Bonheur, 2017]

En examinant le rapport des ménages appartenant aux fractions médianes et stabilisées des classes populaires aux normes éducatives dominantes, nous nous rapprochons des travaux qui soulignent l'importance « des variations interindividuelles et des nuances des attitudes et pratiques à l'intérieur des groupes sociaux » [Montandon et Sapru, 2002, p. 132]. Les styles éducatifs sont de fait façonnés par de multiples facteurs, dont l'activité professionnelle [*ibid.*, 2002]. Les interactions professionnelles seraient « un des moteurs

² Nous les qualifions de « dominantes » dans l'article, à la fois parce qu'elles sont portées par des institutions (scolaires, sociales, sanitaires) et relayées par les classes supérieures et parce qu'elles sont largement diffusées au sein de la société. Les normes suivantes retiendront notamment notre attention : offrir à l'enfant une alimentation équilibrée, le faire coucher tôt le soir en semaine, suivre ses devoirs et accompagner sa scolarité, lui faire pratiquer des activités extrascolaires.

de changement des « modes d'être » des parents, notamment dans les milieux populaires » [Le Pape, 2012, p. 40]. Mais les normes éducatives sont également diffusées par les institutions légitimes en matière de prise en charge des jeunes enfants : la médecine et les professions de santé [Gojard, 2010], les institutions de la petite enfance [Garcia, 2011], l'école [Thin, 2009], entre autres.

Dans les ménages que nous avons rencontrés, ce sont les mères qui s'occupent quotidiennement des enfants³ et sont les plus actives quant à la transmission des normes censées leur permettre de réussir à l'école et, plus tard, dans leur vie professionnelle. Ce constat, que confirment nos observations, nous a amenés à tenter de mettre en évidence les enjeux et coûts d'une telle entreprise pour ces mères. Nous verrons comment elles essayent de suivre les normes éducatives qu'elles perçoivent comme favorables au bien-être de leurs enfants et cherchent à les appliquer. Mais nous montrerons aussi les difficultés qu'elles rencontrent pour tenir leurs « engagements », ces normes entrant en contradiction avec d'autres principes ou faits qui gouvernent leurs pratiques. Différemment des parents des classes sociales plus aisées, qui délèguent certaines de ces tâches (pères plus présents ; prise en charge assurée par des professeurs particuliers, *babysitters*, femmes de ménage, etc.), les pratiques éducatives sont presque totalement assurées par ces mères. La prise en charge des enfants entre ainsi en concurrence avec les tâches ménagères et leur activité professionnelle.

³ « Mères éducatrices » [Neyrand, 2000], dont les pères ne sont que des « auxiliaires » [Blöss, 2016].

Enquêter sur les mères

Notre analyse repose sur vingt monographies où des enfants étaient présents au foyer. Des entretiens ont été réalisés avec les mères et les pères, séparément, mais parfois aussi en couple et en présence des enfants. Ces entretiens ont été dans certains cas accompagnés d'observations des interactions entre les parents et les enfants, comme par exemple dans le cas de la famille Pilier et de la famille Barderon. Dans d'autres familles, les enquêteur-trice s avaient parfois déjà une connaissance des relations et des activités entre parents et enfants, comme par exemple dans la famille Audouin. L'intérêt de la démarche monographique tient entre autre au fait d'accéder à une vision assez complète du ménage. L'entretien avec plusieurs de leurs membres nous a permis de croiser, clarifier et compléter les informations. Ils ont facilité en outre l'émergence d'une plus grande confiance entre enquêteur-trice-s et enquêté-e-s, favorisant une parole plus intime. Le fait enfin de les rencontrer souvent chez eux-elles nous a permis d'aller au-delà des déclarations conformistes ou légitimistes et que des pratiques peu orthodoxes soient malgré tout révélées. Le choix d'approfondir nos analyses sur les mères est à rapprocher des entretiens plus nombreux réalisés avec elles malgré un dispositif initial qui prévoyait d'interroger symétriquement les deux parents, et du fait qu'elles apportaient davantage d'informations sur tout ce qui concernait les enfants.

UNE PRÉSENCE DE CHAQUE INSTANT

Les femmes rencontrées sont très présentes auprès de leurs enfants, une présence qui se traduit par le déjeuner à la maison et pas à la cantine, le cadrage des heures du coucher, le suivi des devoirs, une participation au monde scolaire. Ce sont elles aussi qui accompagnent le plus souvent les enfants dans les activités extrascolaires. Leur présence et l'organisation mise en place traduisent la connaissance des normes éducatives vues comme primordiales pour la réussite scolaire et sociale des enfants. Selon une des enquêtées, Régine Leblanc, 46 ans, assistante maternelle : « Bien élever ses enfants, c'est les faire manger à la maison, les aider à réussir à l'école... ». Cet investissement va de pair, le plus souvent, avec un éloignement de la vie professionnelle⁴.

⁴ Sur l'articulation entre vie de famille et travail, cf. entre autres Cécile Brousse [2015] ; Margaret Maruani [2011] ; Ariane Pailhé et Anne Solaz [2009] ; Chantal Nicole-Drancourt [2009] ; Dominique Maison [2007].

L'éloignement de la vie professionnelle

Parfois dès la naissance du premier enfant, d'autres fois à la naissance du deuxième enfant, les femmes sont nombreuses à mettre leur vie professionnelle de côté, partiellement ou entièrement. Si Bertrand Geay et Pierig Humeau soulignent que pour les hommes et les femmes de classes populaires, « la préservation de l'emploi de la femme – quand elle en a un – n'est pas un impératif » et que cela ne témoigne pas d'une « imprévoyance », mais plutôt d'une forme de « rationalité spécifique, issue des réappropriations des héritages familiaux et des apprentissages de la jeunesse » [Geay et Humeau, 2016, p. 17], cette forme de rationalité est aussi liée aux contraintes professionnelles de ces mères et de leurs conjoints : absence de mode de garde, horaires décalés, emploi distant de la maison, conjoint absent, etc. À la différence des femmes appartenant aux fractions plus précaires des classes populaires [Schulteis *et al.*, 2009 ; Collectif Rosa Bonheur, 2017], les femmes que nous avons enquêtées valorisent le fait d'avoir une activité professionnelle en dehors du foyer et c'est avec regret qu'elles disent l'abandonner quand elles y sont contraintes par l'absence de structure de garde et une position moins avantageuse que leur mari sur le marché du travail [Pailhé et Solaz, 2010].

Deux profils d'enquêtées polarisent notre échantillon. Le premier souligne un arrêt d'activité entièrement subi, illustré par le cas de Régine Leblanc, serveuse de bar à la naissance de sa première fille :

« J'ai eu ma première fille, puis je n'ai pu... Enfin, je n'ai plus du tout pu retourner bosser, hein ! À partir du moment où vous êtes parent, que vous avez des horaires décalés, qu'il y a zéro mode de garde à votre service, et zéro famille sous le coude, vous êtes tributaire, et vous perdez votre boulot, votre salaire, et tout ce qui va avec... Vos droits sociaux... Vous devenez l'ayant droit à la sécurité sociale, l'ayant droit du mari ».

Régine vit mal sa condition, « des années que je n'ai pas aimées, parce que je n'avais pas de salaire et qu'il fallait vivre chichement ». Une seule compensation pour elle : « C'est que je suis foutue de vous dire à quelle date de sa vie sa première dent est sortie... Ou à quelle date de sa vie elle a fait ses premiers pas... ». Après la naissance de sa deuxième fille, Régine obtient l'agrément d'assistante maternelle, ce qui lui permettra de travailler tout en s'occupant de ses enfants.

Le deuxième profil reflète un détachement volontaire du travail au profit de l'enfant. Laetitia Kergal, 27 ans, aujourd'hui au chômage, était préparatrice de commandes dans une entreprise de confiserie avant la naissance de sa fille. À la fin de son congé maternité, Laetitia ne reprend pas son travail :

« La première année, elle est super importante et je voulais pas faire comme certains parents qui au bout de deux mois et demi, bah voilà, ils mettent [l'enfant] à la crèche ou chez une nounou, mais tu vois pas l'évolution de ton enfant. Shaiyma, j'ai vu plein de choses quoi, j'ai vu la première fois qu'elle s'est retournée, la première fois qu'elle s'est mise assise, à quatre pattes, enfin c'est peut-être la nounou qui aurait vu ça, tu vois ».

Si Laetitia présente son choix d'abandonner son travail comme volontaire, il est important de souligner qu'elle avait un contrat à durée déterminée et que le couple pensait déménager pour se rapprocher du travail de Valentin, 27 ans, livreur, ce qui aurait éloigné Laetitia du sien.

Entre ces deux profils, nous en retrouvons bien d'autres qui soulignent avant tout le besoin de ces mères d'adapter leur activité professionnelle à des impératifs qui lui sont extérieurs, dont l'arrivée de l'enfant. Barbara Marronnier, 36 ans, employée comptable à la naissance de son premier enfant, était éloignée de chez elle de 6h du matin à 20h30-21h, avec deux heures de trajet, le matin et le soir. Suite au décès de la nourrice, à l'achat d'une maison dans une zone éloignée et au changement de travail de son conjoint (horaires moins souples), elle s'est mise en congé parental à la naissance de son deuxième enfant⁵. Cécile Pilier, 30 ans, employée dans un salon de coiffure, quant à elle, n'a pas arrêté de travailler, mais a décidé de reporter son projet d'ouvrir son propre salon après la naissance de Luc, qui a aujourd'hui 3 ans : « C'est beaucoup d'investissement personnel, et pour l'instant j'ai ma vie de famille qui est, pour moi, plus importante que ma vie professionnelle qui me convient. » Cette présence auprès des enfants place les mères au premier rang de l'organisation de leur vie quotidienne.

L'éducation au quotidien

Bien s'occuper de son enfant veut dire pour ces mères bien le nourrir, le plus souvent à la maison plutôt qu'à la cantine, en respectant les normes nutritionnelles en vigueur.

⁵ Comme le souligne Anne Lambert, « l'accession à la propriété pavillonnaire, par l'éloignement des lieux de travail, de sociabilité et d'entraide qu'elle engendre, modifie en effet le coût d'opportunité du travail féminin et renforce la division sexuée du travail » [Lambert, 2016, p. 65].

Cela veut dire aussi le coucher tôt les veilles d'école et ne pas oublier de lui faire faire ses devoirs.

L'alimentation des enfants, depuis leur naissance, est surtout une affaire de femmes [Gojard, 2010]. Face à la large diffusion des injonctions à une alimentation saine, omniprésentes dans les médias, plusieurs travaux ont souligné la résistance des familles populaires, attachées à la liberté de manger et surtout de faire manger aux enfants les aliments qui leur plaisent [Régnier et Masullo, 2009 ; Maurice, 2015]. On ne retrouve pas une telle distance et résistance vis-à-vis des normes diététiques dans nos monographies de ménages : ces mères, dont certaines sont employées et d'autres ouvrières, sont « à l'écoute des recommandations nutritionnelles », tout comme les mères de classes supérieures décrites par Aurélie Maurice [2015]. Mais cette connaissance et reconnaissance de l'alimentation « équilibrée » s'accompagne d'une mise en pratique difficile, notamment quand les goûts de l'enfant ou du reste de la famille font obstacle.

Laeticia Kergal, 27 ans, s'efforce de préparer des repas « équilibrés », c'est-à-dire « pas que des féculents ». Elle met en avant sa volonté de transmettre à sa fille Shaiyna de 8 mois le « vrai goût des légumes ». Elle estime que dans les « petits pots », il n'y pas « le vrai goût » et imagine qu'un enfant à qui on ne donne « que des petits pots du commerce » refusera ensuite de manger des légumes. C'est comme si Laeticia élaborait une stratégie complexe pour parvenir à articuler le respect des préférences de l'enfant, central pour les mères des classes populaires [Régnier et Masullo, 2009] et l'injonction à consommer des légumes. Myriam Sanatanazefi, 37 ans, femme de ménage à temps partiel, évoque elle aussi les bienfaits supposés des légumes pour la santé et tente d'en faire manger à chaque repas à ses enfants âgés de 8 et 11 ans. Cela occasionne des conflits avec sa fille qui, selon sa mère, ne veut manger que des pâtes et du riz. Elle l'oblige alors à manger « au moins une cuillerée » de légumes à chaque repas. Il faut toutefois souligner que ce couple a une définition particulière des « légumes » : haricots rouges, petits pois et haricots verts, essentiellement. Vanessa Bonnaud, 35 ans, technicienne en approvisionnement à temps partiel et Samuel Le Coz, 35 ans, tourneur-fraiseur, ont consulté leur médecin généraliste car ils trouvaient que leur fille de 6 ans était « en surpoids ». Ils ont, sur son conseil, rencontré une diététicienne et essaient désormais de « faire attention » et de manger « plus sagement », notamment de consommer plus de légumes. En dépit des effets positifs de ce régime plus riche en légumes, l'alimentation de ses enfants (« Faut-il acheter les légumes en grande surface ou au marché ? », « Faut-il acheter bio ? ») continue de constituer pour Vanessa un sujet de préoccupation. Finalement, la norme de l'alimentation équilibrée est bel et bien

adoptée par ces familles, mais tout en étant adaptée ou combinée avec d'autres principes tels le respect des préférences des enfants ou l'importance de l'abondance et de la diversité des plats.

Régine Leblanc explique ainsi en ces termes pourquoi ses filles, aujourd'hui jeunes adultes, ne mangeaient pas à la cantine :

« Ben, pour gérer qu'elles mangent équilibré quoi, de manière à pas manger je sais pas moi... Un soir je fais quelque chose à la maison, elles auraient été à la cantine, elles m'auraient dit "on a mangé la même chose ce midi"... Donc c'est pas terrible, hein, pour varier et puis bon parce que... Parce que c'est mes filles et que moi je les assume à 200 % ! C'est mon rôle de mère ! Ça, ça fait partie de moi, hein ! »

De façon significative, Régine Leblanc donne ici au mot « équilibré » le sens de « varié » et mentionne finalement surtout son attachement à la fonction nourricière de la mère. Véronique Delage, 41 ans, assistante maternelle à temps partiel, connaît elle aussi les normes en matière alimentaire (priorité au repas unique pour tous, consommer des légumes) mais elle ne cache pas ses difficultés à les appliquer et reste attachée au principe du respect des préférences enfantines. Ainsi, ses deux enfants de 14 et 11 ans n'ayant pas les mêmes goûts, le midi, elle prépare souvent trois accompagnements différents (tel ou tel féculent pour les enfants, des légumes pour elle) :

« Et moi j'en ai marre de manger du riz, des pâtes et des patates, alors j'aime bien manger un peu de légumes verts de temps en temps. Donc... [en souriant] c'est un peu la cafétéria le midi [...]. J'ai qu'à donner à tout le monde pareil, hein, c'est de ma faute hein... ».

La tension qui se fait jour en matière d'alimentation, entre l'adoption des normes éducatives et leur mise en pratique quotidienne, se retrouve au niveau du sommeil.

Coucher les enfants tôt, surtout en semaine, lorsqu'ils ont école le lendemain constitue une autre norme largement diffusée aujourd'hui [Singly, 2006]. Pour les mères rencontrées, le sommeil de leurs enfants constitue d'ailleurs aussi une préoccupation. Vanessa Le Coz, par exemple, tient à ce que ses filles, Manon âgée de 6 ans et Jade de 10 mois, aient un rythme de sommeil cadré et régulier. Mais elle confie qu'il est difficile pour elle de tenir ce rythme :

« Après, moi, je vais être plus à, tu vois, essayer de régler les filles quoi, enfin. Faut qu'elles aillent se coucher, enfin, je fais vachement attention à l'heure, faut qu'elles dorment, machin. C'est dur des fois, hein, de régler ce truc-là. »

Le suivi des devoirs est une autre tâche qui apparaît largement dévolue aux mères et dont elles s'acquittent, non sans difficultés – on y reviendra – surtout pour celles qui sont les moins diplômées. Elles suivent les résultats de leurs enfants et consacrent beaucoup de temps au travail scolaire. Pour Myriam Sanatanazefi, les bons résultats scolaires de Morgane sont tributaires du temps qu'elle consacre

à la suivre. Myriam elle-même le reconnaît explicitement, les notes de sa fille sont meilleures depuis qu'elle dispose de plus de temps pour l'aider et suppléer Nicolino, le père, qui est souvent absent au moment des devoirs. Cependant, le week-end, Myriam se refuse à imposer à ses enfants de faire leurs devoirs. Le suivi des devoirs de Fabien Marronnier, 10 ans, est assuré par sa mère, Barbara. La première raison de cette répartition est qu'elle est à la maison, en congé parental, donc présente à l'heure des devoirs, mais ce rôle semble lui échoir également parce qu'elle a fait des études, contrairement à Denis, 39 ans, adjoint technique territorial. Denis insiste aussi sur le fait qu'elle est plus patiente que lui, qui n'arrive pas à rester calme aussi longtemps lorsque Fabien n'avance pas sur ses devoirs. Il faut noter cependant que Fabien fait ses devoirs avec la télévision allumée (la famille possède quatre postes de télévision et celle-ci est allumée presque en continu). Régine Leblanc, dont les deux filles sont aujourd'hui en BTS, déclare avoir toujours « secondé » ses filles dans leurs devoirs. On ne retrouve pas chez elle l'ambivalence de Myriam, mais plutôt une forme d'excès :

« Je n'aurais pas pu me contenter de survoler sans savoir ce qu'avaient acquis mes filles. Je savais avant une dictée en primaire qu'elle serait bien notée ou moyennement ce jour-là. La poésie était sue le jour « J » (travaillée par tranches selon le nombre de jours qu'avaient mes filles pour l'apprendre). Les devoirs, c'était tous les soirs d'école, plus si besoin le week-end pour les lundi et mardi... Pareil pour les petites vacances, dès qu'un devoir rentrait à la maison : le soir même il fallait en avoir eu connaissance et le finir si possible. »⁶.

Les activités extrascolaires souvent présentées comme caractéristiques des classes moyennes et supérieures [Lareau, 2004] se rencontrent aussi dans ces familles appartenant aux fractions médianes et stabilisées des classes populaires et sont là encore l'affaire des mères⁷, ce qui souligne leur souci de proposer d'autres activités que celles proposées par l'école. Fabien et Mathias Marronnier font de l'équitation ; Morgane Sanatanazefi s'initie à la natation et fait de la *zumba* dans un club privé, tandis que son frère Nicolas est inscrit dans un club de foot ; François Rigaux a fait pendant longtemps du judo et Julien, son frère, pratique le basket ; Emma Delage fait de la *zumba* et Alexandre du *hip-hop*. Vanessa Le Coz s'occupe de conduire sa fille Manon à la danse le mercredi, de même que Cécilia Dufar (41 ans, caissière) accompagnait Louise au poney puis au basket. Lors des entretiens, on voit qu'Éric, son conjoint (42 ans, gardien de bibliothèque), a du mal à accompagner sa fille dans ses activités, comme aller à la bibliothèque (« ça me gave ») ou au poney où il supportait mal de l'attendre « sans rien faire » pendant une heure. Parmi nos enquêtés, Jean Audouin, 55 ans, convoyeur de poids lourds, est le seul père qui se montre engagé dans l'activité de sa fille Victoria, 14 ans (la natation). Il est également membre du club et participe ponctuellement à des compétitions locales.

⁶ Mail envoyé par Régine à l'enquêtrice pour compléter un entretien, le 10 février 2014.

⁷ Marie-Agnès Barrère-Maurisson [2001] parle du temps parental « taxi » calculé à partir des tâches qui consistent à accompagner les enfants dans leurs activités régulières. Dominique Maison [2007], en reprenant cette notion, souligne le caractère chronophage de cette tâche pour les mères.

Ainsi, dans cette forte présence des mères aux côtés de leurs enfants, les normes dominantes (alimentation équilibrée, sommeil contrôlé, suivi des devoirs, activités sportives extrascolaires) ne sont ni absentes ni tenues à distance : elles sont connues et mises en pratique. En même temps, le principe du respect des préférences des enfants, ou encore la difficulté à tenir les règles de manière systématique et continue, compliquent cette mise en pratique. Des difficultés ou tensions se font sentir.

LES « SUPER MAMANS » FACE AUX ÉPREUVES

Si l'implication des mères auprès des enfants est avérée, les entretiens permettent de repérer aussi un ensemble de difficultés auxquelles elles sont confrontées. C'est aussi dans les moments où ces femmes « craquent », « crient », « pètent un câble » ou se sentent seules dans leur quotidien, que l'on saisit le décalage entre les normes qu'elles entendent suivre et les moyens concrets qu'elles déploient pour les mettre en place.

Les pères : les mal accompagnant

Le partage de tâches autour de l'enfant est loin d'être vu par les mères comme un partage équitable (voir les articles de Marie Cartier, Muriel Letrait et Matéo Sorin ainsi que celui d'Olivier Schwartz dans ce dossier). Si certains pères sont plus présents auprès de leurs enfants, comme Éric Dufar et Jean-Marc Pilier, la plupart du temps les mères sont seules. La notion de « monoparentalité éducative » reflète en partie le vécu de ces mères [Blöss, 2016]. Elles sont quelques-unes à reprocher leur absence à leur conjoint. Certaines ne comprennent pas pourquoi ils ne profitent pas plus de leurs enfants, d'autres semblent avoir intégré cet engagement différentiel auprès de l'enfant. L'impossibilité de partager avec leur conjoint la prise en charge éducative alimente les difficultés rencontrées dans l'éducation quotidienne des enfants et la mise en pratique de normes, dont on a vu qu'elles les connaissent et y adhèrent.

Régine Leblanc se présente comme ayant « élevé » seule ses deux filles, Hervé, conducteur de bus, ne participant qu'aux sorties exceptionnelles et ludiques (zoo, Eurodisney par exemple). Chantal Monlouis (ouvrière en blanchisserie, 52 ans) souligne la place importante qu'elle a toujours eue auprès de ses enfants et la faible présence de son mari (« Comme si j'étais seule avec mes enfants »). Elle s'en plaint ouvertement, mais dit par ailleurs que c'est sûrement de sa faute, qu'elle en fait trop, quelle n'a « pas laissé » son mari trouver sa place. Nadège Lancel, 39 ans, mère au foyer, estime que Patrick (chauffeur poids lourd, 45 ans), le père

de Noémie, est très absent. Elle juge son attitude regrettable. Ayant le sentiment d'être seule à s'investir dans la réussite scolaire de sa fille, Nadège redouble donc d'efforts : « Comme je suis toute seule et que son père s'en fout, je la lâche pas. »

Si plusieurs de nos enquêtées reprochent à leur conjoint le peu de place qu'ils occupent auprès des enfants, elles déplorent aussi leur façon de faire lorsqu'ils sont présents. Ils manquent de patience, parfois rendent certaines situations encore plus tendues, ou encore affaiblissent leur combat pour transmettre certaines normes éducatives. Malgré le souci de Régine Leblanc de transmettre une « alimentation équilibrée » à ses filles, celles-ci consomment régulièrement du coca-cola et « adorent » manger au McDo. Le mois précédent un des entretiens réalisés, la famille y a mangé trois fois. Régine commente : « C'est même plus du plaisir moi à la longue. J'm'en lasse de cette bouffe fade. » Interrogée sur l'opinion de son mari Hervé, elle s'exclame : « Ah ben il adore. Il suivrait plus ma fille que moi hein. » Le même décalage entre norme d'alimentation « équilibrée » et pratiques, ou goûts, de son conjoint est mentionné par Véronique Delage.

Chantal Monlouis, qui prône le dialogue dans les relations familiales, reproche quant à elle à son mari Robert (brancardier, 58 ans) de n'intervenir que lorsqu'il faut punir, en criant, et parfois en insultant. Elle l'incite à « parler » davantage avec son fils, Brandon, 14 ans. Interviewée en 2015, elle se félicite qu'une complicité entre père et fils se développe notamment à travers une activité partagée de jeux sur la playstation. Mais en même temps, Chantal déplore que son fils Brandon utilise parfois cette complicité en mobilisant le soutien de son père pour se dérober à l'obligation de faire ses devoirs le soir avant de sortir retrouver ses copains, obligation qu'elle essaie de lui imposer.

Si les mères semblent adhérer davantage aux normes éducatives dominantes, il peut toutefois arriver, concernant tel ou tel domaine, que ce soit au contraire le père qui soit moteur. Ainsi, l'occupation des dimanches fait l'objet d'un profond désaccord entre les parents de Louise Dufar, 11 ans. Eric souhaiterait « sortir » avec sa fille, l'emmener faire des promenades en vélo, des balades en forêt ou visiter un musée. Cécilia, qui se dit épuisée par son travail de caissière dans une grande surface commerciale, préfère rester à la maison pour se « détendre » : faire « son » ménage, « se poser » avec Louise regarder la télévision. Elle explique : « C'est mon p'tit alibi, c'est Louise, parce que Louise, ben elle aime bien rester à la maison aussi. » Louise, qui a un temps fait du basket dans le club où Eric est lui-même entraîneur, a récemment arrêté. Si, dans ce couple, c'est le père qui incarne la norme du temps « actif » hors école, les tensions entre père et mère sont présentes au sujet de l'éducation, comme dans les autres

ménages enquêtés, et elles fragilisent la mise en pratique sur la durée de certaines normes éducatives.

Les femmes que nous avons rencontrées reprochent souvent aux pères d'être absents, de mal faire et aussi de ne pas savoir prendre l'initiative, quant aux tâches à accomplir vis-à-vis de l'enfant. Impliquer les pères dans les tâches parentales devient pour les mères une charge supplémentaire. Laetitia Kergal s'occupe de Shaiyna pendant la journée, Valentin lui donne à manger le soir, ils lui font prendre son bain (tous les deux jours) une fois sur deux et, le week-end, ils se réveillent chacun un matin sur deux. Malgré cette stricte répartition, sur laquelle ils semblent tous deux d'accord, c'est elle qui se charge de lui demander puis de lui rappeler ce qu'il doit faire. Ses rappels réguliers semblent être source de tensions dans le couple. Vanessa Le Coz souhaiterait que Samuel prenne certaines choses en main :

« Bon, des fois, c'est saoulant, des fois, j'aimerais bien qu'il prenne des... Que lui, il prenne des initiatives, quoi. Tu vois, rien que tous les rendez-vous, enfin, c'est pareil, tout ce qui est rendez-vous, piscine pour Manon, sport pour Manon, bah non, c'est moi qui gère tout. »

L'impossibilité de partager la responsabilité éducative avec les pères et l'existence de décalages entre les normes portées par les deux parents génère ainsi des difficultés, parfois des conflits.

Les tensions du projet éducatif

Si les règles en semaine doivent être respectées, bien manger, bien dormir, faire ses devoirs, on voit que ces mères n'arrivent pas toujours à tenir tout cela jusqu'au bout. Le vécu de ces « longues » journées ne s'exprime pas de la même façon chez nos enquêtées, ce qui est fortement lié à l'âge des enfants. Les difficultés sont palpables pour celles qui ont leurs enfants en bas âge. Leurs journées sont dictées par les enfants et le temps dont elles souhaiteraient disposer pour elles-mêmes (voir l'article d'Olivier Masclat dans ce dossier) est restreint d'autant.

Les journées de Laetitia Kergal sont rythmées par Shaiyna :

« Ce matin, c'était sept heures et demi. Bah ça tombe entre sept heures et demi et huit heures. Après je me recouche pas. En fait, je me lève, je vais lui faire son biberon, je vais la chercher, je descends avec elle, on déjeune, donc je déjeune après elle. Après, je remonte pour lui changer sa couche, faire sa toilette. Après, si je bouge pas, je la laisse en pyjama, je vais pas l'habiller pour la maison... Je redescends, j'ai un problème avec mon aspirateur, je le passe, même si il est bien merdique ! Ouais, après je fais mes corvées, enfin mes corvées entre guillemets quoi, je sais pas, j'ai ma machine à faire, je fais ma vaisselle, je fais mon aspi, je m'occupe des chats, je fais mes poussières... ».

D'un côté, Laetitia est très contente de voir sa fille grandir. D'un autre côté, elle ne cache pas son ennui : « Ah je

m'ennuie. Enfin, je suis pas mal sur mon ordi en fait, tu me laisses une journée sur mon ordi, c'est pas un problème. » L'emploi du temps de Barbara Marronnier est aussi organisé en fonction des horaires de l'école et son temps est consacré aux enfants et aux tâches ménagères. Ses seuls moments de détente les jours de semaine sont d'aller, accompagnée de Flora, boire un café chez sa voisine le matin après avoir déposé les deux grands à l'école. Dans le fait de ne plus travailler, Barbara déplore d'être en permanence sollicitée par les enfants, de ne pas voir d'adultes de la journée et de ne pas avoir de moments à elle.

Lorsque les enfants grandissent, les mères oscillent entre l'imposition de règles précises et la tendance à lâcher un peu de lest, ce qui les décharge en partie mais rend en même temps leurs consignes moins claires⁸. Elles attendent qu'ils coopèrent dans les tâches relatives à la maison, qu'ils soient compréhensifs sur les questions d'argent, qu'ils puissent se débrouiller tout seuls à l'école. Mais ce n'est pas toujours le cas. Véronique Delage s'efforce de « discipliner » ses enfants tout en leur laissant de l'autonomie, à la fois par contrainte et pour les « responsabiliser ». Souhaitant inciter sa fille de 14 ans à se coucher plus tôt, elle lui avait interdit l'usage le soir de l'ordinateur qui est installé dans sa chambre, mais elle est revenue en arrière et la laisse dorénavant gérer son temps, notant qu'elle se couche de plus en plus tôt (de 1h du matin à 23h) :

⁸ Pour Dominique Maison [2007], avec le temps et l'autonomisation des enfants, la « conscience maternelle » s'essouffle au bénéfice d'autres types de renforcements, le plus souvent extra-familiaux.

« Elle se couche à l'heure qu'elle veut, tant qu'elle peut se lever le matin, je vais pas me battre, ça sert à rien, parce qu'au début, je piquais l'ordi, la télécommande et tout, mais moi une fois que j'ai pris mon cachet pour dormir, je dors. Les quatre premières heures, la maison peut s'écrouler, j'entendrais pas. Donc elle revenait chercher après. Elle fouillait dans ma chambre, elle retrouvait tout le temps, alors... J'ai dit "Ben écoute"... Je la laisse faire. »

Régine, dont la fille aînée a interrompu sa scolarité en lycée général en classe de 1^{ère} (avant de reprendre finalement des études en lycée professionnel), explique que celle-ci s'est laissée « envahir » par internet et a « gâché » ainsi sa scolarité :

« Y avait ses soucis de santé et de peau, d'eczéma mais aussi ce souci de... [cherche ses mots] à pas d'heure avec internet ; elle pouvait y passer la nuit dessus quoi. Et le matin, pour aller au lycée, ben elle était pas au top quoi, donc elle y allait pas. (...) Elle avait 16, 17, 18 ans... On perdait l'autorité parentale sur elle. On avait plus le dessus, parce que sa fatigue la rendait plus agressive... Elle était devenue une personne décalée. On l'a beaucoup enquiquinée, on s'est beaucoup énervé, elle nous a beaucoup répondu... »

Le suivi des devoirs, tâche dans laquelle, on l'a vu, les mères s'investissent à partir de l'école primaire, devient peu à peu source de fatigue et d'épuisement. Myriam Sanatazefi reconnaît les difficultés de ce suivi et l'usure qu'elle ressent :

« Ou alors faut que je crie d'un coup parce que si je parle gentiment ils écoutent pas. Si je crie, c'est là où ils vont faire ce que je leur demande. Donc c'est pas normal quoi. Tous les soirs, je leur dis : "les devoirs !". »

S'occuper des devoirs de son fils Fabien, 10 ans, est une lourde tâche, pour Barbara Marronnier, car il n'aime pas l'école et n'est pas du tout autonome dans son travail, qui lui demande environ deux heures tous les soirs. Il refuse d'apprendre, pleure. Ce moment est compliqué à gérer pour Barbara :

« Ça fait quatre ans que je me bats avec lui tous les jours, tous les jours, tous les jours, pour faire des devoirs, pour le pousser, pour pas qu'il redouble, pour pas... pour l'emmener chez l'orthophoniste, pour l'emmener chez le psy, pour... enfin à droite, à gauche, j'arrête pas... »

Régine Leblanc suggère bien comment, les enfants grandissant et les attentes scolaires se transformant, le suivi des devoirs par les mères se complique, donnant de plus en plus souvent lieu à des tensions avec les enfants et à des sentiments négatifs tels le « découragement » :

« Les programmes, et certains professeurs qui en décourageaient eux-mêmes plus d'un, m'imposaient un fort travail de convaincre les filles qu'il était nécessaire de prouver qu'elles en avaient les compétences malgré des décalages flagrants à mon propre jugement. Ayant toujours voulue être souple, je l'ai fait au maximum mais je me souviens avoir dû être très stricte en cas de gros découragement car moi-même ressentais ce découragement, mais un parent se doit au minimum de montrer l'exemple et le bon. »⁹

Les difficultés auxquelles elles sont confrontées poussent les mères à chercher de l'aide. Psychologues et orthophonistes sont ainsi mis à contribution dans la prise en charge des enfants. Myriam Sanatanazefi a préféré pour sa part se tourner vers l'émission *Super Nanny*, qui lui a beaucoup appris sur la manière de s'imposer aux enfants mais qui lui a aussi inspiré un sentiment de culpabilité par rapport à ses pratiques. On repère les tensions du projet éducatif à travers l'ambivalence des sentiments de ces mères, qui veulent bien faire, sont fières de s'occuper de leurs enfants et, en même temps, sont insatisfaites, s'ennuient et s'énervent face au déroulement concret de leurs journées. Des mères qui finissent, pour certaines, par ne plus avoir le courage de « se battre », un terme qui revient fréquemment dans les entretiens pour décrire leur travail éducatif.

JOIES EN FAMILLE ET À DISTANCE DES NORMES DOMINANTES

Ces mères sont éprouvées physiquement et mentalement par la place qu'elles occupent au sein du foyer et auprès des enfants. La responsabilité de la réussite des enfants, avec son lot de normes à respecter, pèse lourd sur leurs épaules. Les bons moments en famille s'accompagnent alors souvent

⁹ Mail envoyé par Régine, le 10-02-2014.

d'une mise à distance temporaire de ces contraintes. Lors des week-ends, par exemple, elles retrouvent un rapport au temps libéré de ce qui est imposé par l'école. Dans la complicité qu'elles construisent avec leurs enfants, elles trouvent ainsi des compensations face au poids de leur quotidien.

Le temps du week-end est souvent vu comme un moment de repos des tâches à effectuer pour les enfants. Dans certaines familles, nombre d'interdits sont levés le week-end alors qu'on se retrouve à deux auprès des enfants. Myriam et Nicolino Sanatanazefi ne cherchent plus à se comporter en « bons parents », comme ils le font d'habitude. Ils n'éprouvent plus le besoin de faire preuve de sévérité, surtout avec Morgane qui rechigne toujours à aller se coucher et cherche à regarder la télévision en cachette. Alors qu'en semaine, « à cause de l'école », les enfants vont se coucher au plus tard à 20h30-21h, les vendredis et samedis soirs ils peuvent regarder les émissions de divertissement à la télévision jusqu'à la fin, c'est-à-dire minuit et demi. Les repas ne sont plus pris devant les informations mais devant les divertissements et sur la petite table du salon, face au téléviseur. Il n'est plus question de légumes et de « bien manger ». Myriam se contente de pizzas surgelées ou bien confectionne des « plateaux-télé » avec des petits toasts (surgelés) et des sandwiches. Alors que ces deux parents boivent rarement de l'alcool en semaine, à partir du vendredi soir chaque repas est précédé d'un ou plusieurs apéritifs : « On se lâche, c'est le week-end », dit Myriam. Vanessa Le Coz, dont on a déjà indiqué à la fois le souhait et les difficultés d'encadrer les horaires de coucher de ses filles, revient sur ce thème à l'occasion d'un déjeuner partagé avec l'enquêtrice. Elle confie son incapacité à se tenir de manière systématique à « une rigueur » en matière d'horaires. Elle invoque alors l'âge de sa fille, 6 ans, pour justifier de lui laisser désormais davantage de liberté, surtout le week-end. Vanessa explique en effet qu'avec son mari ils sont « des gros traînard », qu'ils aiment faire la fête et se coucher tard.

L'usage fréquent de la télévision et le peu de contrôle qu'elle suscite dans la plupart des familles enquêtées est révélateur de ces moments de souplesse que mères et enfants se ménagent, à distance de la norme d'un temps libre actif et encadré, rempli d'activités prolongeant les apprentissages scolaires [Lareau, 2004]. Profiter de l'enfance en faisant ce qui plait [Hoggart, 1970] est un principe qui demeure présent dans les familles enquêtées. Pour obliger Morgane à améliorer ses résultats scolaires, il n'est donc pas question pour Myriam Sanatanazefi de la priver de télévision. À ses yeux, « punir ne sert à rien du tout » et ce serait priver Morgane des émissions qui « l'épanouissent » :

« Parce qu'on voit que, à part l'école, elle est épanouie autrement donc... Nous on a des amis, ils nous disent "c'est la joie de vivre". Elle est tout

le temps souriante. Mais c'est dès qu'elle est à l'école, c'est autre chose. Donc si c'est pour qu'on la prive de son plaisir à l'extérieur, c'est pas la peine. Moi je ne veux pas avoir une fille qui est malheureuse... Elle est épanouie d'un côté, de l'autre ça va pas, bon ben... On fera ce qu'on peut pour qu'elle aille plus loin, c'est tout hein... ça ne sert à rien de punir. »

Pour Éric et Cécilia, bien élever Louise (11 ans), c'est aussi lâcher du lest, la laisser faire ce qu'elle aime faire, sans être tout le temps sur son dos, la « laisser respirer ». Ils n'ont d'ailleurs jamais cherché à contrôler de manière précise l'usage que leur fille a de la télévision. Elle a par exemple pris, depuis toute petite, son petit-déjeuner devant la télévision. À ce sujet, Cécilia critique son ex-belle-sœur, éducatrice et selon elle « rigide », avec « des idées préconçues » qui ne voulait pas que ses enfants regardent la télévision :

« Parce que pour elle c'était pas bon pour eux, pour leurs yeux... Et puis, pendant qu'ils regardent la télé ils font pas autre chose. »

Jugeant une telle limitation de l'usage de la télévision « débile » et rappelant qu'elle-même aime regarder la télévision, elle détaille les pratiques de sa fille :

« Nous, non. Louise elle déjeune devant la télé le matin, elle regarde beaucoup de DVD, elle regarde Violetta, elle regarde tout, elle adore la télé. Elle regarde *Danse avec les stars*, elle regarde beaucoup les reportages sur les animaux, la mer [...] Non, mais on s'est pas pris la tête avec Louise, même Éric. Parce que... Bon après, on veut pas qu'elle passe sa journée devant la télé, on est d'accord hein... C'est juste ça qu'on demande. »

Cécilia considère que « la télé fait partie de la vie des enfants ».

* *
*

Pour tenir leur rôle auprès des enfants, les mères suivent en partie les injonctions qu'on trouve plus haut dans l'espace social, notamment s'agissant des normes diététiques, des heures de coucher ou du suivi des devoirs. Mais leurs ressources fragiles demandent des réassurances symboliques. Ainsi, comme les mères décrites par Daniel Thin [2009], elles surinvestissent l'enfant et le rôle qu'elles ont auprès de lui afin de combler certains manques. On les retrouve dans un entre-deux, dans une tentative de conformation avec le haut de l'espace social sur leur ambition scolaire, par exemple, et dans une proximité des fractions les plus basses lorsqu'il s'agit de faire plaisir aux enfants ou d'instaurer de formes de complicité avec eux. C'est dans cette confrontation entre leur condition et l'aspiration à s'en échapper, pour leurs enfants, que ces mères prolongent leur assignation à éduquer.

Cette tension se retrouve dans les différences observées selon les normes considérées, ainsi que dans le corpus des ménages que nous avons enquêtés, certaines femmes étant proches des classes moyennes alors que d'autres perpétuent

au contraire des principes de la culture populaire déjà identifiée par Richard Hoggart [1970]. Et, bien que les monographies n'apportent sur ce point que des informations lacunaires et ne permettent donc pas une réelle analyse, il y a tout lieu de penser que les pratiques diffèrent selon le sexe des parents et des enfants, et évoluent avec leur âge. Ces pistes sont autant de perspectives qu'une recherche future permettraient de développer.

BIBLIOGRAPHIE

BARRÈRE-MAURISSON Marie-Agnès (dir.), 2001, *Partage des temps et des tâches dans les ménages*, Paris, La Documentation française.

BLÖSS Thierry, 2016, « Devoirs maternels. Reproduction sociale et politique des inégalités sexuées », *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. 4, n° 214, p. 46-65.

BROUSSE Cécile, 2015, « Travail professionnel, tâches domestiques, temps "libre" : quelques déterminants sociaux de la vie quotidienne », *Économie et statistique*, n° 478-479-480, p. 119-154.

CARDI, Coline, 2015, « Les habits neufs du familialisme. Ordre social, ordre familial et ordre du genre dans les dispositifs de soutien à la parentalité », *Mouvements*, vol. 82, n° 2, p. 11-19.

COLLECTIF ROSA BONHEUR, 2017, « Des "inactives" très productives. Le travail de subsistance des femmes de classes populaires », *Tracés. Revue de Sciences humaines*, n° 32 [En ligne <<https://traces.revues.org/6862>>].

GARCIA Sandrine, 2011, *Mères sous influence. De la cause des femmes à la cause des enfants*, Paris, La Découverte.

GEAY Bertrand et HUMEAU Pierig, 2016, « Devenir parents. Les appropriations différenciées de l'impératif de procréation », *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. 4, n° 214, p. 4-29.

GOJARD Séverine, 2010, *Le métier de mère*, Paris, La Dispute.

HOGGART Richard, 1970 [1957], *La culture du pauvre*, Paris, Les Éditions de Minuit.

KELLERHALS Jean et MONTANDON Cléopâtre, 1991, *Les stratégies éducatives des familles : milieu social, dynamique familiale et éducation des pré-adolescents*, Paris, Delachaux et Niestle.

LAMBERT Anne, 2016, « Échapper à l'enfermement domestique. Travail des femmes et luttes de classement en lotissement pavillonnaire », *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. 5, n° 215, p. 56-71.

LAREAU, Annette, 2004, « The Hected Pace of Concerted Cultivation: Garret Tallinger », *Unequal Childhood. Class, Race and Family Life*, University of California Press.

LE PAPE Marie-Clémence, 2009, « Être parent dans les milieux populaires : entre valeurs familiales traditionnelles et nouvelles normes éducatives », *Informations sociales*, vol. 4, n° 154, p. 88-95.

LE PAPE Marie-Clémence, 2012, « L'art d'être un "bon" parent : quelques enjeux des nouvelles normes et pratiques éducatives contemporaines », *Cahiers français*, n° 371, p. 36-42.

MAISON Dominique, 2007, « Femmes au foyer, expériences sociales », *Dossier d'études*, n° 92, Cnaf.

MARUANI Margaret, 2011, *Travail et emploi des femmes*, Paris, La Découverte.

MAURICE Aurélie, 2015, « Manger à la maison sous le poids des normes. Les négociations familiales autour de l'alimentation », *La revue internationale de l'éducation familiale*, n° 37, p. 115-136.

Mère « je fais tout », des pratiques éducatives populaires en tension

MONTANDON Cléopâtre et SAPRU Saloni, 2002, « L'étude de l'éducation dans le cadre familial et l'apport des approches interculturelles », in Pierre DASEN et Christiane PERREGAUX (dir.), *Pourquoi des approches interculturelles en sciences de l'éducation*, Paris, De Boeck Supérieur, p. 125-145.

NEYRAND Gérard, 2000, *L'enfant, la mère et la question du père*, Paris, Presses universitaires de France.

NICOLE-DRANCOURT Chantal (dir.), 2009, *Conciliation travail-famille : attention travaux*, Paris, L'Harmattan.

PAILHÉ Ariane et SOLAZ Anne, 2010, « Concilier, organiser, renoncer : quel genre d'arrangements ? », *Travail, genre et sociétés*, n° 24, p. 29-46.

PAILHÉ Ariane et SOLAZ Anne (dir.), 2009, *Entre famille et travail. Des arrangements de couples aux pratiques des employeurs*, Paris, La Découverte.

RÉGNIER Faustine et MASULLO Ana, 2009, « Obésité, goûts et consommation. Intégration des normes d'alimentation et appartenance sociale », *Revue française de sociologie*, n° 4, vol. 50, p. 747-773.

SAINT MARTIN Monique de et GHEORGHIU Mihăi Dinu (dir.), 2010, *Éducation et frontières sociales. Un grand bricolage*, Paris, Michalon.

SCHULTHEIS Franz, FRAUENFELDER Arnaud, DELAY Christophe et PIGOT Nathalie, 2009, *Les classes populaires aujourd'hui : portraits de famille, cadres sociologiques*, Paris, L'Harmattan.

SCHWARTZ Olivier, 1990, *Le monde privé des ouvriers*, Paris, Presses universitaires de France.

SERRE Delphine, 2009, *Les coulisses de l'Etat social. Enquête sur les signalements d'enfant en danger*, Raisons d'agir.

SINGLY François DE, 2006, *Les Adonaissants*. Paris, Armand Colin.

TERRAIL Jean-Pierre, 1995, *La dynamique des générations*, Paris, L'Harmattan.

THIN Daniel, 1998, *Les quartiers populaires : l'école et les familles*, Lyon, Presses universitaires de Lyon.

THIN Daniel, 2009, « Un travail parental sous tension : les pratiques des familles populaires à l'épreuve des logiques scolaires », *Informations sociales*, vol. 4, n° 154, p. 70-76.

THIN Daniel et MILLET Mathias, 2005, « Le temps des familles populaires à l'épreuve de la précarité », *Lien social et politiques*, n° 54, p. 153-162.

VERRET Michel, 1996, *La culture ouvrière*, Paris, L'Harmattan.